

Annexe B. Questions que les comités permanents peuvent poser

Lors de l'étude des rapports sur les plans et les priorités et des rapports ministériels sur le rendement, les comités peuvent poser différentes questions, énumérées ci-après.

Politique et orientation du gouvernement

- Les résultats stratégiques (objectifs) et les coûts du programme sont-ils raisonnables?
- Les contribuables penseraient-ils qu'il s'agit d'investissements judicieux et des bonnes priorités?
- Le programme et ses objectifs sont-ils toujours pertinents dans le contexte actuel?
- Le niveau de ressources engagées est-il suffisant?
- Les risques, les défis et le mode d'action ont-ils fait l'objet de discussions appropriées?
- Les résultats stratégiques (objectifs) et les coûts du programme sont-ils décrits clairement, et les liens avec d'autres résultats horizontaux ont-ils été établis?
- L'orientation générale du programme est-elle claire?
- Connaît-on précisément les résultats prévus à court, à moyen et à long termes, ainsi que les dates cibles et les coûts?
- A-t-on établi clairement ce qui doit être réalisé pour que le programme soit considéré comme une réussite?
- Des liens suffisants ont-ils été établis avec les résultats horizontaux connexes d'autres programmes?

Avantages pour les Canadiens

- Le programme a-t-il donné les résultats prévus?
- Existe-t-il un lien logique et crédible entre les extrants (les services fournis) et les résultats prévus?
- Le programme atteint-il son résultat stratégique et les résultats prévus?
- Le programme est-il viable compte tenu des risques et des défis?
- L'information financière est-elle suffisante?
- Sait-on précisément ce qui a été dépensé et ce qui sera dépensé dans le cadre du programme?
- Les variations annuelles importantes des dépenses ou des recettes ont-elles été expliquées?
- L'apport du programme aux résultats atteints a-t-il été bien expliqué?
- A-t-on examiné si des éléments autres que les activités du programme, comme des facteurs extérieurs économiques et sociaux, auraient pu avoir un effet sur les résultats obtenus?
- Les mesures utilisées pour rendre compte des résultats du programme sont-elles claires et raisonnables?
- Les éléments probants présentés sont-ils pertinents et fiables?

Prestation du programme

- Le programme a-t-il été géré en tenant dûment compte des facteurs d'équité et de légitimité, ainsi que du développement durable?
- A-t-on l'assurance que les valeurs et l'éthique du secteur public sont intégrées aux mesures de contrôle de gestion, par exemple les codes de déontologie?
- L'information sur le rendement fournit-elle l'assurance que les services sont offerts de manière équitable?
- La stratégie de développement durable est-elle efficace?

De meilleurs moyens d'obtenir les résultats



- Le programme pourrait-il être géré avec plus d'efficience?
- Le programme pourrait-il être restructuré pour produire le même résultat à moindre coût ou pour produire de meilleurs résultats au même coût?
- Les résultats pourraient-ils être obtenus avec plus d'efficacité?
- Y a-t-il un bon équilibre entre les divers instruments d'exécution du programme, notamment la politique, les règlements et la prestation directe du programme?
- Serait-il plus efficace de collaborer avec d'autres ordres de gouvernement ou avec le secteur privé?

Utilité des documents du *Budget des dépenses*

- Pourrait-on faire en sorte que les documents soient plus utiles aux comités dans leur examen des politiques et des documents législatifs?
- L'ajout d'information supplémentaire dans les documents du *Budget des dépenses* serait-il utile?
- Les ministères ont-ils donné suite aux suggestions et aux recommandations précédentes des comités?
- A-t-on fait des renvois pertinents avec le budget ou les rapports du vérificateur général par exemple?

